

TOURNÉE ANNUELLE  
DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX  
PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que M. DERUELLE....., agent du Cadastre sera de passage en commune au cours du (des) mois de février et mars 2025 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A AMIENS....., le 07/02/2025